

Communiqué de presse 04.11.2019

Mettre fin aux inégalités salariales dans le secteur de la santé !

Mardi 5 novembre, des milliers de personnes se mobilisent dans les hôpitaux régionaux, les EMS et les soins à domicile du canton de Vaud. Du port de l'autocollant de la mobilisation « Mêmes patient-e-s = même travail = même salaire », à des stands d'information et des ateliers pancartes, les salarié-e-s ont choisi de se mobiliser sur leurs lieux de travail respectifs et dans le respect des patient-e-s ou résident-e-s.

En fin de journée, les personnes mobilisées viendront de tout le canton pour manifester devant le Grand Conseil à Lausanne dès 16h30 pour un rassemblement à la Place du château. Cette mobilisation a pour objectif de transmettre également aux député-e-s, la nécessité de revaloriser les salaires du secteur.

Même patient-e-s = même travail = même salaire

Depuis l'entrée en vigueur de la CCT il y a 10 ans, les salaires ont stagné. Deux études ont constaté des écarts importants avec les salaires du CHUV et de la nouvelle CCT Riviera-Chablais. Pour un même travail, les salarié-e-s des hôpitaux régionaux, EMS et soins à domicile du canton sont moins payés. L'écart peut être de plusieurs centaines de francs par mois. Tout en gardant l'objectif d'avoir les mêmes salaires qu'au CHUV, les salarié-e-s du secteur ont accepté qu'une première étape de revalorisation passe par la bascule vers la grille salariale de l'Hôpital Riviera-Chablais. Le Conseil d'Etat a d'ailleurs confirmé cette entrée en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2019 pour les EMS et du 1^{er} janvier 2020 pour les hôpitaux régionaux et les CMS. Depuis, les négociations patinent. Après plusieurs mois où les employeurs ont refusé de discuter de la concrétisation de la bascule, l'assemblée du personnel du 3 octobre dernier a décidé d'une journée de mobilisation le 5 novembre et a voté un préavis de grève pour le 5 décembre si aucun accord n'était trouvé d'ici là.

Reprise des négociations

Depuis, les négociations ont pu reprendre sous la houlette du Département qui fera office de médiation dans ce conflit. La mobilisation du 5 novembre et le préavis de grève sont maintenus, tant qu'un accord formel n'est pas signé.

Pour les organisations syndicales et professionnelles signataires de la CCTsan

Contacts :

Vanessa Monney
Syndicat des services publics
079 430 59 58

Thierry Lambelet
Syna
079 632 34 58

Bernard Krattinger
SUD
079 542 62 58